

DEVENIR CADRE DE SANTÉ

LE RÔLE D'UN CADRE DE SANTÉ

Acteur clé dans les évolutions du système de Santé et les multiples partenariats, le cadre de santé exerce en tant que

- **Manager et gestionnaire d'un secteur d'activités** dans le domaine sanitaire ou médico-social ;
- **Formateur des professionnels de santé** ;
- **Animateur et Coordinateur** au sein des réseaux ou de dispositifs d'appui en santé publique.

LA FORMATION

Pour devenir cadre de santé, la formation se compose de **six modules** : - initiation à la fonction de cadre, santé publique, analyse des pratiques et initiation à la recherche, fonction d'encadrement, fonction de formation, approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels.

Des stages sont organisés au cours de l'année de formation et **un mémoire de fin d'études doit être réalisé**, en complément de la validation de la formation.



CENTRE HOSPITALIER DE PAU
Établissement support du Groupement
Hospitalier de Territoire Béarn et Soule
IFSI - Institut de Formation en Soins Infirmiers

145, Avenue de Buros
64046 Pau Cedex

📞 05 59 92 49 30

✉ ifcs@ch-pau.fr

Accédez au site internet facilement !



Prestataire de formation enregistré sous le n°7264P006264 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).
Siret : 266 405 521 00 110-APE : 8542Z - N° TVA Intracommunautaire : FR OK266405521

IFCS

Institut de Formation
des Cadres de Santé
Centre Hospitalier de Pau

Coordonner

Animer

Coopérer

Former

Piloter des projets

www.ch-pau.fr

Rubrique : Nos centres de formation

L'IFCS DE PAU PRÉSENTATION

Situé sur le campus hospitalier du Centre Hospitalier de Pau, l'IFCS de Pau assure la formation conduisant au diplôme de cadre de santé, au sein d'un écosystème professionnel pluridisciplinaire.

Il communique directement avec l'Institut de Formation des Aides-Soignants, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et le CESU 64B (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence).



L'institut de Formation de Cadre de Santé de Pau est agréé pour **40 places** :

- ▲ 34 places en filière infirmière,
- ▲ 3 places en filière rééducation,
- ▲ 3 places en filière médico-technique.

La spécificité de l'IFCS du Centre Hospitalier de Pau réside dans **le partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour** pour la mise en œuvre d'une double formation totalement intégrée sur l'année scolaire visant l'obtention conjointe du :

- ▲ Diplôme Cadre de santé
- ▲ Master 2 Droit public Parcours "Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social" (C3S)

BON A SAVOIR

L'IFCS du Centre Hospitalier de Pau propose à la location **des chambres meublées** pour les étudiants admis lors du concours et entrant en formation. .

L'ADMISSION À L'IFCS

LES CONDITIONS D'ACCÈS

▲ **Etre titulaire d'un diplôme**, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une des professions suivantes :

- **filière infirmière** : infirmier et infirmier spécialisé
- **filière rééducation** : diététicien, ergothérapeute, masseur kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue et psychomotricien,
- **filière médico-technique** : manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière, technicien de laboratoire d'analyses biologiques.

- ▲ Avoir exercé **au moins 4 ans à temps plein**
- ▲ Avoir été admis suite aux épreuves de sélection organisées par l'Institut

LA SÉLECTION

▲ Epreuve d'admissibilité - 4 heures

Il s'agit d'une épreuve individuelle écrite sur table comprenant l'analyse, la synthèse et le commentaire d'un document relatif à un sujet du domaine sanitaire ou social.

**Avec une note supérieure ou égale à 10/20,
le candidat est admissible et accède à l'épreuve
d'admission**

▲ Epreuve d'admission - 30 minutes

Le candidat expose son parcours et projet professionnel, qu'il aura préalablement rédigé. Cette présentation est suivie d'un entretien.

**Un candidat est admis si la note à cette épreuve
est supérieure ou égale à 10/20.**

PARTIR EN STAGE PENDANT L'IFCS



La formation de cadre de santé se compose de **42 semaines de formation** réparties en alternance entre enseignement théorique et stages, entre les mois de septembre et juin.

Les stages représentent **30% de la formation**, soit l'équivalent de 13 semaines. Ils se déroulent **majoritairement dans le milieu sanitaire et médico-social**, sauf pour un stage d'immersion en entreprise (module 1).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Toute personne en situation de handicap peut, si elle le souhaite, en informer l'IFCS de Pau et bénéficier d'aménagements spécifiques en lien avec sa formation.

Pour disposer d'informations complémentaires et personnalisées, merci de prendre contact avec le secrétariat de l'IFCS.